

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

SEANCE DU 16 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix juin, s'est réuni à la salle polyvalente de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Étaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, M. JEGOUZO Gaël, M. GIRARD Olivier, M. DOUSSET Christophe, Mme BORDONADO Elodie, M. MASSON Eric, M. LUCCHESI-PALLI Pascal, M. BARRAULT Yves.

Absent excusé : Mme Riant Claudine, M. VALLOT Jean-Bernard, M. PRALY Hervé  
M. PRALY a donné pouvoir à M. PELÉ.

Membres en exercice : 15 - présents : 12.

MM COUTANT et PROULT ont été nommés Secrétaires de séance.

Mme BOUSSARD Delphine, Secrétaire de Mairie, a été nommé Secrétaire de séance auxiliaire.

**D7 : RENOVATION DU LOGEMENT DU 34 RUE D'ORLEANS**

M. le Maire informe le conseil que lors de la mandature précédente, le conseil avait déposé un dossier de demande de subvention pour la réhabilitation du logement du 34 rue d'Orléans afin de le mettre en location.

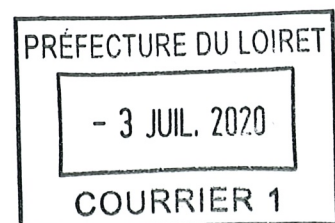
Les 2 devis de la société Air 9 représentant un montant total de 68 923,97€ TTC (RDC + étage). Ces devis ont été signés en février 2020.

Au vu des finances communales, M. le Maire propose de renoncer au projet de réhabilitation du logement du 34 rue d'Orléans.

Après délibération, le conseil valide à l'unanimité la proposition de M. le Maire et charge M. le Maire d'en informer la société.

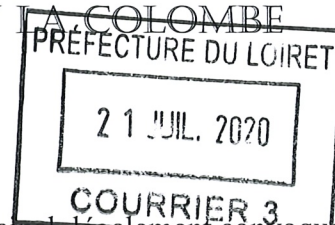
Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

SEANCE DU 16 JUIN 2020



L'an deux mille vingt, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix juin, s'est réuni à la salle polyvalente de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, M. JEGOUZO Gaël, M. GIRARD Olivier, M. DOUSSET Christophe, Mme BORDONADO Elodie, M. MASSON Eric, M. LUCCHESI-PALLI Pascal, M. BARRAULT Yves.

Absent excusé : Mme Riant Claudine, M. VALLOT Jean-Bernard, M. PRALY Hervé  
M. PRALY a donné pouvoir à M. PELÉ.

Membres en exercice : 15 - présents : 12.

MM COUTANT et PROULT ont été nommés Secrétaires de séance.

Mme BOUSSARD Delphine, Secrétaire de Mairie, a été nommé Secrétaire de séance auxiliaire.

**D6 : DEVIS INFORMATION MAIRIE**

M. le Maire soumet au conseil un devis pour l'informatisation de la Mairie à savoir un devis pour un serveur afin de mettre en réseau l'ensemble des PC de la mairie.

M. le Maire informe le conseil qu'un prochain devis leur sera soumis pour la mise en conformité des câbles de réseau de la mairie.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité le devis de la société ADEFI pour un montant de 407,71€ et charge M. le Maire de signer le devis.

Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

SEANCE DU 16 JUIN 2020

PRÉFECTURE DU LOIRET

21 JUL. 2020

COURRIER 3

L'an deux mille vingt, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix juin, s'est réuni à la salle polyvalente de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, M. JEGOUZO Gaël, M. GIRARD Olivier, M. DOUSSET Christophe, Mme BORDONADO Elodie, M. MASSON Eric, M. LUCCHESI-PALLI Pascal, M. BARRAULT Yves.

Absent excusé : Mme Riant Claudine, M. VALLOT Jean-Bernard, M. PRALY Hervé  
M. PRALY a donné pouvoir à M. PELÉ.

Membres en exercice : 15 - présents : 12.

MM COUTANT et PROULT ont été nommés Secrétaires de séance.

Mme BOUSSARD Delphine, Secrétaire de Mairie, a été nommé Secrétaire de séance auxiliaire.

**D5 : COMMISSION COMMUNALE IMPOTS DIRECTS**

M. le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de fournir une liste de 24 contribuables de la commune dans lesquels seront nommés 6 titulaires et 6 suppléants, par la DRFIP.

M. le Maire rappelle les critères que doivent remplir les candidats pour pouvoir être éligibles :

- être âgés de plus de 18 ans
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne
- jouir de leurs droits civils
- être inscrits sur les rôles des impositions directes locales de la commune
- être familiarisés aux circonstances locales
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

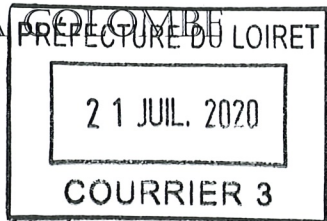
Les Conseillers proposent plusieurs noms et charge M. le Maire de transmettre cette liste à la DRFIP.

Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE



SEANCE DU 16 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix juin, s'est réuni à la salle polyvalente de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, M. JEGOUZO Gaël, M. GIRARD Olivier, M. DOUSSET Christophe, Mme BORDONADO Elodie, M. MASSON Eric, M. LUCCHESI-PALLI Pascal, M. BARRAULT Yves.

Absent excusé : Mme Riant Claudine, M. VALLOT Jean-Bernard, M. PRALY Hervé  
M. PRALY a donné pouvoir à M. PELÉ.

Membres en exercice : 15 - présents : 12.

MM COUTANT et PROULT ont été nommés Secrétaires de séance.

Mme BOUSSARD Delphine, Secrétaire de Mairie, a été nommé Secrétaire de séance auxiliaire.

**D4 : CORRESPONDANT DEFENSE**

M. le Maire propose au conseil municipal de nommer M. Romain PROULT en qualité de correspondant défense auprès de la BA 123 d'Orléans-Bricy.

Après délibérations, le conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Denis Pelé". The signature is written over a horizontal line and is slightly slanted.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

SEANCE DU 16 JUIN 2020

PRÉFECTURE DU LOIRET

21 JUL. 2020

COURRIER 3

L'an deux mille vingt, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix juin, s'est réuni à la salle polyvalente de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, M. JEGOUZO Gaël, M. GIRARD Olivier, M. DOUSSET Christophe, Mme BORDONADO Elodie, M. MASSON Eric, M. LUCCHESI-PALLI Pascal, M. BARRAULT Yves.

Absent excusé : Mme Riant Claudine, M. VALLOT Jean-Bernard, M. PRALY Hervé  
M. PRALY a donné pouvoir à M. PELÉ.

Membres en exercice : 15 - présents : 12.

MM COUTANT et PROULT ont été nommés Secrétaires de séance.

Mme BOUSSARD Delphine, Secrétaire de Mairie, a été nommé Secrétaire de séance auxiliaire.

**D3 : DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BAGUETTES**

M. le Maire informe le conseil que le boulanger qui exerce actuellement son activité de dépôt de pain dans l'annexe de la Mairie arrête son activité au 30.06.2020.

M. LEBAS propose en solution de remplacement de mettre à disposition un distributeur automatique de baguettes sur la commune.

Après échange, M. le Maire propose d'accepter cette solution pour une durée de 4 ans minimum afin de laisser le temps au boulanger de rentabiliser son achat et de mettre à disposition une dalle sur le domaine public et de l'électricité afin d'alimenter ce distributeur.

Le distributeur de baguettes pourrait se situer Route de Châteaudun du côté droit de la rue vers la rue du Général de Gaulle. Cet emplacement fera l'objet d'une étude lors de la commission travaux.

Le conseil, après délibérations à l'unanimité approuve cette proposition.

Pour extrait conforme :  
Le Maire,

Denis PELÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT PERAVY LA COLOMBE

SEANCE DU 16 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du dix juin, s'est réuni à la salle polyvalente de S<sup>t</sup> Péravy la Colombe, au vu de la crise sanitaire, sous la Présidence de M. Denis PELÉ, Maire.

Etaient présents : M. PELE Denis, M. PAILLET Jean-Noël, M. COUTANT Thierry, M. HODEAU Sylvain, M. PROULT Romain, M. JEGOUZO Gaël, M. GIRARD Olivier, M. DOUSSET Christophe, Mme BORDONADO Elodie, M. MASSON Eric, M. LUCCHESI-PALLI Pascal, M. BARRAULT Yves.

Absent excusé : Mme Riant Claudine, M. VALLOT Jean-Bernard, M. PRALY Hervé  
M. PRALY a donné pouvoir à M. PELÉ.

Membres en exercice : 15 - présents : 12.

MM COUTANT et PROULT ont été nommés Secrétaires de séance.

Mme BOUSSARD Delphine, Secrétaire de Mairie, a été nommé Secrétaire de séance auxiliaire.

**D1 : BUDGET PRIMITIF 2020 « Le Clos du Nuisement » :**

M. le Maire présente la proposition du budget prévisionnel 2020 pour le budget du lotssement du Clos du Nuisement » :

- équilibré à 164 586,55€ pour la section d'investissement et 297 721,69€ pour la section de fonctionnement.

Après délibération, le conseil valide le budget prévisionnel 2020 pour le lotissement du Clos du Nuisement.

Pour extrait conforme :

Le Maire,



Denis PELÉ

